CIL Centre-Presqu'île
Comité d'Intérêt Local

REVUE DE PRESSE 4 FEVRIER 2023

PRESQU'ILE A VIVRE

ANNONCE DU MAIRE DE LYON DE RETENIR LE SCENARIO B

TEXTE DE LA PETITION LANCEE PAR LES COMMERCANTS A LAQUELLE NOUS ADHERONS

1. La circulation entre l'ouest et l'est de la ville sera grandement perturbée, le report place Bellecour occasionnera d'énormes bouchons.
2. La modification des lignes de bus affectera le secteur bas des pentes ,Croix Rousse et Terraux qui se retrouvera isolé, cela portera atteinte à la mobilité des visiteurs ,travailleurs et riverains qui empruntent ces parcours de transports en commun très utiles et complémentaires de la ligne métro A.
3. Ce projet est déjà acquis pour la municipalité et la métropole, après une pseudo concertation , alors même que la solution nous est donnée par leur "Projet Presqu'île" à Vivre en choisissant la solution A et en préservant les bus jusqu'à Hote de ville et la circulation rue Grenette. Il est encore temps d'infléchir cette décision qui nous impactera tous , Lyonnais , commerçants , artisans et acteurs de la Presqu'ile.

Lien pour signature

https://eqrco.de/a/u0bKby

Desserte bus scénario A

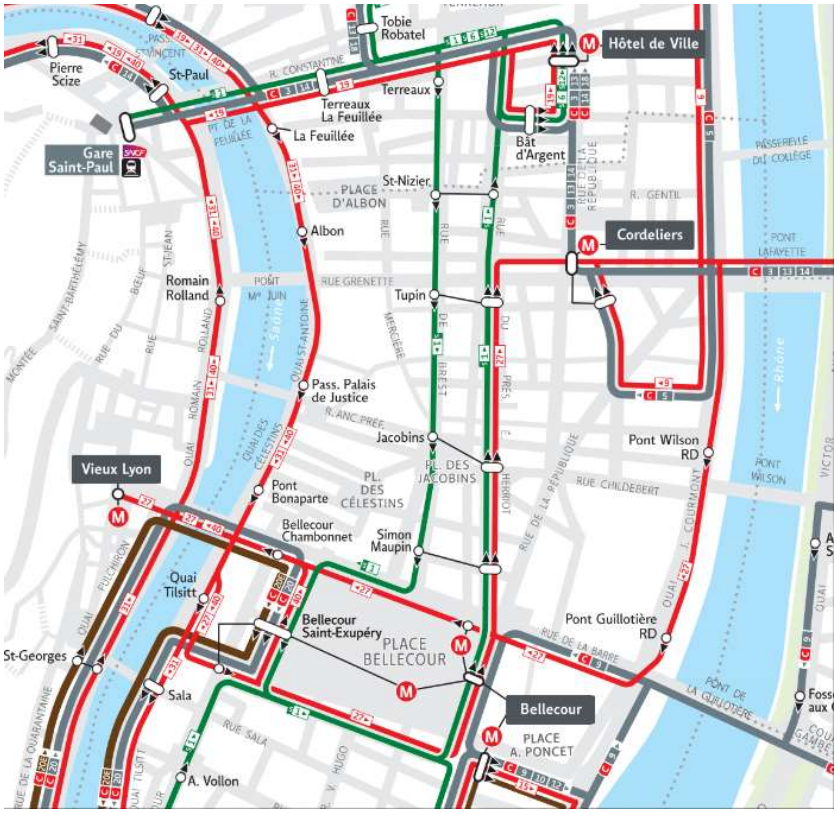

Desserte bus scénario B

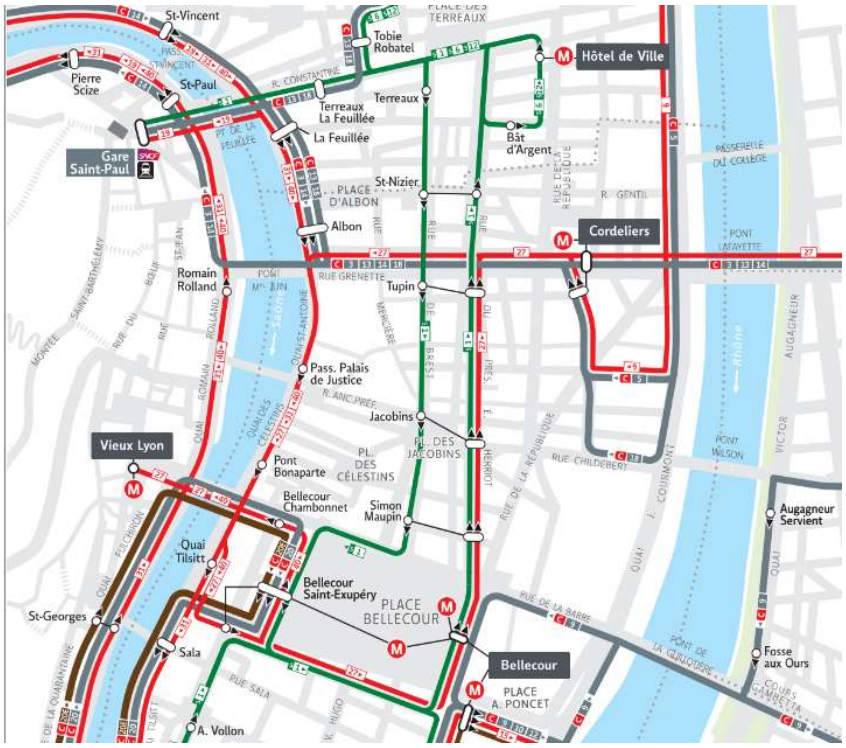

Ce sondage qui plombe Grégory Doucet : retour de bâton à mi-mandat

Publié ce jeudi, une enquête Ipsos-LyonMag révèle le jugement très sévère des Lyonnais à l'encontre de Grégory Doucet (EELV). Une large majorité ne veut plus de lui à la tête de la ville après 2026. Une alerte, à mi-mandat, qui laisse entendre qu'il n'est pas encore le maire de tous les Lyonnais.

Le sondage publié ce jeudi sonne comme un désaveu pour Grégory Doucet, maire de Lyon. Photo Progrès/Maxime JEGAT

Grégory Doucet doit-il s'inquiéter ? Arrivé à mi-mandat et déjà candidat à sa réélection pour 2026, le maire de Lyon subit un nouveau camouflet. Un revers qui arrive après une semaine compliquée autour de l'affaire Salah Hamouri. Lui qui avait annulé la venue du Franco-Palestinien, lundi, pensait peut-être pouvoir entrer dans une nouvelle séquence plus positive.

C'était sans compter sur le sondage Ipsos commandé par Lyon Mag sur « le climat politique à Lyon » depuis son arrivée au pouvoir. Interrogés sur l'action de Grégory Doucet, les Lyonnais sont majoritairement déçus. Trois-quarts des sondés, estiment qu'il vaut mieux changer en profondeur l'action municipale. Une idée partagée y compris par plus d'un électeur sur deux ayant voté pour lui.

Rien ne semble devoir convenir

Grégory Doucet sera-t-il sensible à cette enquête ? Il y a un mois, le maire faisait « le constat d'être là où il doit être » et d'avoir « commencé à inscrire la ville dans une vision qui change ». C'est, disait-il, ce que lui renvoyaient les habitants « en positif comme en négatif. » Le voici fixé. D'après ce sondage, le négatif l'emporte largement.

Les sondés aiment ce que font les Verts pour la culture (on se souvient du fond d'urgence débloqué durant la crise sanitaire) et ce qu'ils font en matière de végétalisation (le rythme de plantations depuis le début de la mandature a doublé). En revanche, ils n'ont pas su convaincre de leur action en faveur de l'environnement. Les annonces d'investissement pour réhabiliter les passoires thermiques que sont les bâtiments publics ou l'engagement à faire de Lyon, d'ici 2030, l'une des 100 villes climatiquement neutres, n'y changent rien : on respire toujours aussi mal à Lyon tandis que les épisodes caniculaires ont laissé des traces. Grégory Doucet en est-il responsable ? Non. Mais ce contexte participe aussi du sentiment général ambiant que la qualité de vie se dégrade depuis trois ans, tel que décrit dans le sondage.

Pour le reste, le bilan est sévère. Rien ne semble devoir convenir : ni la politique en matière d'éducation, ni celle en faveur des crèches où la pénurie de personnels pèse sur la qualité de service. Quant à la gestion des deniers publics, c'est un carton rouge pour celui qui vient d'annoncer une hausse des impôts locaux pour 2023.

Des enjeux de vie quotidienne

Les mécontentements se cristallisent autour des thématiques de la sécurité, de la circulation et du stationnement. Rien d'étonnant. Entre les événements à la Guillotière, les affaires de rodéos et des tirs de mortiers, les agressions place des Terreaux, la politique sécuritaire des Verts est sous le feu des critiques.

Idem au sujet des bouchons qu'ils auraient contribué à accentuer en supprimant des voies de circulation au profit de pistes cyclables ou des contraintes que risqueraient de faire peser le réaménagement de la rive droite du Rhône ou de la piétonnisation de la Presqu'île. On se souvient aussi à quel point la suppression des places sur le quai Gailleton pour créer la gare de covoiturage avait fait râler tout comme l'annonce de la réorientation des quelque 1 700 places de parking en souterrain. Des préoccupations « traditionnelles », qui montrent bien que sur ces enjeux de vie quotidienne, il n'est pas, selon ce sondage, au rendez-vous.

Une chose est sûre : Grégory Doucet n'est clairement pas perçu comme le maire de tous les Lyonnais. Populaire dans son camp politique d'Europe Ecologie les Verts, il continue de parler à sa base. Et se prend une claque de la part des autres : seul un Lyonnais sur quatre seulement souhaite qu'il soit réélu maire de Lyon. Une alerte, à un instant T, qu'il ne faut peut-être pas mépriser.

Tatiana VAZQUEZ

CE QUE DIT L'ENQUÊTE

Le sondage Ipsos « Le climat politique à Lyon » pour Lyon Mag révèle que les habitants sont nombreux (67 %) à être mécontents des actions de leur maire. Globalement, les Lyonnais sont satisfaits de la qualité de vie dans la ville (73 %), mais 67 % estiment qu'elle s'est détériorée ces trois dernières années.

Seulement un sondé sur quatre pense « qu'il est préférable de continuer l'action municipale, tandis que les trois-quarts (76 %) estiment qu'il vaut mieux la changer en profondeur. »

26 % seulement aimeraient voir Grégory Doucet réélu maire de Lyon.

Le positionnement politique des personnes interrogées se ressent dans les réponses, avec un soutien plus fort de la gauche, notamment du côté d'EELV. Cependant, même au sein des sympathisants d'EELV, 37 % pensent qu'il « vaut mieux changer l'action [municipale] en profondeur ».

On note aussi que certains quartiers sont plus sévères que d'autres avec le maire, notamment la Presqu'île et la Croix-Rousse.

Sondage réalisé en janvier auprès de 1082 Lyonnais représentatifs de la population et âgés de plus de 18 ans.

Un « désaveu » pour l'opposition

Les élus de la majorité municipale que Le Progrès a contactés se refusent à tout commentaire. C'est un « sondage d'opinion ». Rien d'autre. Même son de cloche dans son entourage : on ne veut pas interpréter.

En revanche, dans l'opposition, on réagit. « À force de se soucier des enjeux nationaux et internationaux, Grégory oublie de se préoccuper des Lyonnais. Il est déconnecté de la réalité des habitants », juge **Yann Cucherat, président du groupe Pour Lyon**. Pour lui, ce sondage montre qu'il y a « une moitié des Lyonnais qui manifeste un vrai rejet » et que « l'autre moitié ne s'est pas encore rendu compte de la trajectoire prise par la Ville ». Il analyse : « C'est l'inertie des actions que nous avons menées par le passé qui cache encore cette mauvaise trajectoire. »

Pour **David Kimelfeld (Progressistes et Républicains)**, s'il s'agit de « raison garder » face au « sondage d'opinion », il affirme : « c'est une mauvaise nouvelle pour Lyon et les Lyonnais. Grégory Doucet n'a de retour que ce qu'il mérite : il reste sur son cœur d'électorat et ses thématiques. Pour lui, la suite s'annonce compliquée. » Pour autant, l'ancien président de la Métropole met en garde : « Ce rejet n'a pas de valeur d'adhésion pour les autres. Il va falloir proposer une alternative rapidement. »

Pierre Oliver (LR) y voit une place à prendre pour 2026

« On voit clairement qu'il y a une place à prendre. » Après le mauvais sondage à l'endroit de Grégory Doucet, le maire LR du 2e arrondissement de Lyon se sentirait-il pousser des ailes ? Sans ambiguïté, la réponse est « oui ». Lui, dont on sait qu'il fait plus que songer aux prochaines élections municipales pour porter les couleurs de la droite et du centre, rêve de s'afficher comme l'adversaire numéro un face à Grégory Doucet, déjà candidat pour 2026.

Pourtant l'enquête Ipsos-Lyon-Mag ne lui est pas tellement favorable. On le connaît peu : il enregistre un taux de notoriété de 31 %. Et 11 % des sondés Ipsos aimeraient le voir jouer un rôle important dans les années à venir. C'est presque autant (13 %) que Nathalie Perrin-Gilbert ou Yann Cucherat qui pourtant affichent des taux de notoriété 15 points au-dessus du sien.

L'alternative

« C'est normal et c'est déjà bien », justifie Pierre Oliver, qui il y a deux ans encore était un illustre inconnu. Il ajoute : « Je préfère devoir gagner en notoriété qu'être détesté. C'est un désaveu complet pour Grégory Doucet qui n'a pas arrêté de faire preuve de dogmatisme. Même les sympathisants de gauche se sont lassés. Il récolte le fruit de ce qui a été semé. Son bilan, c'est une succession de polémiques stériles et d'idées farfelues. Les Lyonnais regrettent l'époque où la Ville était associée au rayonnement touristique et économique. »

En 2020, il misait sur son « expérience » sa « polyvalence » et sa « jeunesse ». Aujourd'hui, l'élu LR met dans la balance son bilan en tant qu'opposant. D'ailleurs, il voit ce sondage comme une « récompense du travail de l'opposition » qui multiplient « les alertes » sur les sujets comme la circulation ou la sécurité, au cœur des mécontentements des Lyonnais. De là à incarner l'alternative à la gauche et à l'écologie à Lyon ? Il y croit. Le patron de la Droite à Lyon a deux ans pour concrétiser. Et gagner en audience et en popularité.

T.V.

Pierre Oliver (LR), maire du 2e arrondissement de Lyon. Photo Progrès/Joel PHILIPPON

La Ville veut mesurer le bien-être des Lyonnais : dans quel but ?

Jusqu'à la fin du mois de janvier, des ateliers regroupant des habitants, des structures, des agents de la ville et des élus sont organisés autour de la construction d'un "baromètre de bien être". L'idée, faire émerger les composantes du bien-être à Lyon et les "indicateurs" pour le quantifier. L'objectif étant de les intégrer dans l'élaboration du budget dès 2024, afin de « construire des politiques publiques de bien-être ».

« Qu'est-ce qui compte vraiment dans notre ville, dans notre quartier pour favoriser le bien-être ? » Voici les questions que la Ville de Lyon posent à ses habitants, lors d'ateliers organisés dans les neuf arrondissements de Lyon jusqu'au jeudi 26 janvier. L'objectif est de construire un "baromètre du bien-être". Une démarche qui cherche à donner de la visibilité à d'autres indicateurs que le PIB, souvent critiqué car il considère la richesse du seul point de vue économique.

Yasmine Bouagga, maire du 1er arrondissement, explique en quoi consiste le "baromètre du bien-être" à Jean-Paul et Anita, habitants de la rue Pierre-Dupont depuis quarante ans. Photo Progrès/Charles-Yves GUYON

Identifier collectivement ce qui fait le bien-être des Lyonnais

Si cet outil peut, a priori, surprendre, il est à noter que ce genre de baromètre du bien-être existe déjà dans le monde professionnel, pour mesurer la qualité de vie au travail, la satisfaction des salariés, leur épanouissement ou encore leur niveau de stress dans le cadre des risques psychosociaux.

Alors, au niveau d'une ville comme Lyon, qu'est-ce que cela pourrait donner ? En amont, et pour faire connaître cette démarche aux résidents de son arrondissement, Yasmine Bouagga, maire du 1er arrondissement et des membres de son équipe se sont rendus au domicile de certains d'entre eux, tirés au sort. Aux Lyonnais qu'elle a rencontrés, elle a expliqué que les objectifs de ce baromètre, « sont d'identifier collectivement ce qui fait le bien-être des Lyonnais et des Lyonnaises, d'en mesurer le niveau et de s'appuyer sur ces nouveaux indicateurs pour construire des politiques publiques de bien-être ».

Des indicateurs intégrés dans le budget 2024

Tous les habitants de Lyon sont invités à collaborer à ce projet, soit en participant aux ateliers citoyens de leur arrondissement, soit en répondant à un questionnaire les invitant à évaluer leur niveau de bien-être. Des élus, des agents de la ville de Lyon, des chercheurs, ainsi que des praticiens travaillant sur les questions liées au bien-être territorial seront présents pour les accompagner dans leur réflexion.

Pollution de l'air, qualité de vie, végétalisation des espaces verts, transports… La question de la qualité de vie des habitants, de leurs besoins et de leur niveau de satisfaction est vaste. Mais elle doit sérieusement servir à préparer le budget municipal 2024.

De notre correspondant Charles-Yves GUYON

REPÈRES

Les ateliers

Lyon 1er : mercredi 25 janvier de 17 h 30 à 20 h 30.
Lyon 2e : jeudi 26 janvier de 17 h 30 à 20 h 30.
Lyon 3e : mercredi 25 janvier de 17 h 30 à 20 h 30.
Lyon 4e : jeudi 26 janvier de 17 h 30 à 20 h 30.
Lyon 8e : mercredi 25 janvier de 17 h 30 à 20 h 30.
Lyon 9e : jeudi 26 janvier de 17 h 30 à 20 h 30.

Pour participer aux ateliers : https://framaforms.org/ateliers-sur-le-bien-etre-a-lyon-1671636800

L'éclairage avait été éteint de 2 heures à 4 h 30 du dimanche soir au mercredi soir. Photo Progrès/Joeë PHILIPPON

Après 3 mois d'essai, la mairie annonce mettre fin à l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public la nuit, instaurée dans le cadre du plan sobriété.

Au total, 130 000 kWh. C'est l'économie énergétique réalisée par la Ville de Lyon lors de l'expérimentation sur l'éclairage public menée en cœur de nuit. Arès trois mois d'expérimentation, la mairie annonce y mettre un terme.

Elle avait été conduite dans le cadre du plan de sobriété énergétique lancé en octobre dernier dont l'objectif était de réduire de 10 % la consommation énergétique en une année et de faire baisser, par ricochet, la facture énergétique qui doit passer de 20 millions à 50 millions d'euros. Un surcoût qui a contraint la municipalité à voter une hausse de la taxe foncière de 9 % pour 2023.

Seulement 17 % des points lumineux avaient pu être éteints

Parmi les mesures de sobriété, il avait été décidé d'expérimenter du dimanche soir au mercredi soir l'extinction de l'éclairage public de 2 heures à 4 h 30 du matin. 17 % des points lumineux seulement avaient pu être éteints.

Si ce dispositif devait être reconduit, il faudra réfléchir à le perfectionner. En effet, « cette expérimentation bien que satisfaisante a également révélé la complexité du réseau électrique lyonnais ne permettant pas, à court terme, une extension du périmètre géographique, d'où un manque de lisibilité pour la population. »

Un nouveau service de navette sur la Saône toutes les 15 minutes

Sytral Mobilités lance la création d'un transport en commun fluvial sur la Saône, de 7 heures à 21 heures, toutes les quinze minutes en heures de pointe, à l'horizon 2025, dans le centre-ville de Lyon, pour le prix d'un ticket de métro.

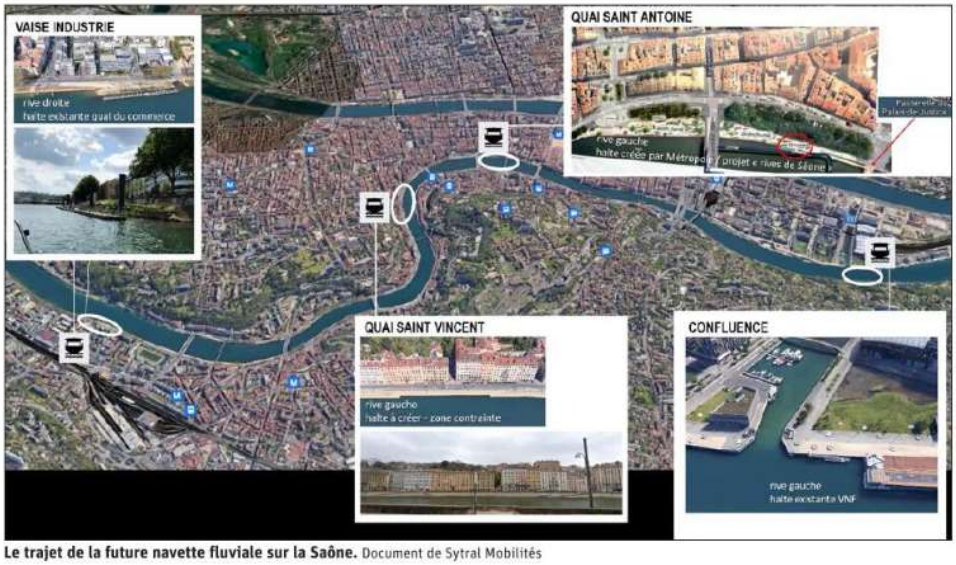

Le trajet de la future navette fluviale sur la Saône. Document de Sytral Mobilités

L'autorité organisatrice des transports de l'agglomération lyonnaise (Sytral Mobilités) présidée par l'écologiste Bruno Bernard, lance la première ligne de transports en commun sur l'eau, à Lyon, prévue pour être opérationnelle au printemps 2025. Elle sera votée, ce jeudi, lors d'un conseil d'administration de Sytral Mobilités. Toutes ses modalités ne sont pas encore connues, mais *Le Progrès* est en mesure de dévoiler les grandes lignes du projet ayant eu accès au dossier qui sera présenté aux élus.

Un trajet lyonno-lyonnais

Quatre stations sont prévues : la première à Vaise, au niveau du quai du Commerce, suivie d'une seconde, quai Saint-Vincent et d'une troisième, quai Saint-Antoine, à l'ancien emplacement du parking LPA). La quatrième, à proximité de la darse à Confluence, ne serait opérationnelle qu'à certaines heures, dans un premier temps.

Un court trajet, lyonno-lyonnais, de 3,4 km pour commencer, correspondant peu ou prou, à celui du Vaporetto (lire par ailleurs), alors qu'une liaison serait possible entre les deux écluses de Rochetaillée et de Pierre-Bénite. Mais Sytral Mobilités entend commencer petit pour « expérimenter ce nouveau mode de transport » avec « des coûts d'exploitation maîtrisés ».

Tous les quarts d'heure

Une ligne régulière implique une fréquence soutenue de « 15 minutes » entre Vaise et le quai Saint-Antoine. Une cadence possiblement « amoindrie », comme le précise le dossier, au démarrage du service en 2025, selon le nombre de bateaux disponibles. L'amplitude horaire, de 7 heures à 21 heures, permettra toutefois une utilisation compatible avec des horaires de travail, au prix d'un ticket de transport en commun classique.

La vitesse n'est plus un problème...

L'exécutif écologiste à la tête de la Métropole de Lyon et de Sytral Mobilités, avait douché les espoirs des conseils de quartier lyonnais favorables à une desserte régulière fluviale qui figurait, en revanche, dans le programme de David Kimelfeld, le président de la Métropole (LREM) sortant, lors des élections de 2020. Le vice-président aux transports, Jean-Charles Kohlhaas (EELV) estimait ainsi que la vitesse « limitée à 12 km/h », empêchait d'être « pertinent pour du transport public ». On apprend finalement, toujoe « la vitesse maximale autorisée sur la Saône est de 20 km/h, hormis la section entre le pont Koenig et le pont Maréchal-Juin, sur laquelle elle reste limitée à 12 km/h en raison de la sinuosité et de la faible largeur du cours d'eau ». La vitesse n'est donc plus un problème. D'ailleurs, en 2021, Bruno Bernard, promettait une « expérimentation », en 2021, « avant la fin du mandat ».

Quatre bateaux

La capacité des bateaux est encore à définir, mais Sytral Mobilités envisage des embarcations entre « 70 et 90 places », avec la possibilité d'embarquer des vélos. Pour le trajet Vaise/quai Saint-Antoine, quatre bateaux sont prévus. Si une desserte au quart d'heure est prolongée jusqu'à la Confluence, quatre autres bateaux devront rejoindre la flotte.

Motorisation propre... à terme

Sytral Mobilités souhaite des « bateaux à énergie décarbonée dès que possible ». Problème : « compte tenu des conditions de navigation particulières de la Saône, parfois restreintes par de forts courants, la technologie préconisée est une motorisation électrique secourue par un groupe électrogène thermique afin de limiter les risques d'exploitation, avec une puissance de moteur suffisante pour assurer le service ». Mais pour aller plus vite, les élus écologistes comptent « autoriser temporairement le service avec une flotte de bateaux existants achetés ou loués sur le marché européen ».

Les infrastructures à créer

Dans le 9e arrondissement, la halte existante devra être « adaptée à la navigation fluviale en matière d'embarquement et de débarquement ». Une station devra toutefois être créée quai Saint-Vincent, un « positionnement à déterminer en lien avec les conditions de navigation dans ce secteur sinueux et étroit ». Le projet « Les terrasses de la Presqu'île » à la place de l'ancien parking LPA, quai Saint-Antoine, comprend par ailleurs la création d'une halte. Enfin, celle prévue « à proximité de la darse » de la Confluence, doit également être définie. Une zone « de remisage des bateaux » sera édifiée, a priori, dans la darse de la Confluence.

Budget

Le budget prévisionnel de l'opération est estimé à 26 millions d'euros, dont une enveloppe de 12 millions pour l'acquisition des quatre premiers bateaux à la charge du futur exploitant, via une délégation de service public.

S.M.

CALENDRIER

Mi-avril 2023 : recherche de candidats pour gérer le service fluvial.
Mi-juin 2023 : remise des candidatures des candidats.
Juillet 2023 à octobre 2023 : Examen des offres et négociations.
Octobre 2023 : choix du délégataire.
Novembre 2023 : vote du conseil d'administration de Sytral Mobilités pour approuver le choix du délégataire.
Décembre 2023 : signature du contrat.
Janvier 2024 au printemps 2025 : préparation de la mise en service.

Et le Vaporetto ?

La navette que souhaite mettre en place Sytral Mobilités a beaucoup de points communs avec le Vaporetto. La concurrence risque donc d'être rude, sur la Saône. Mis en service en même temps que le centre commercial de la Confluence, en 2012, le Vaporetto qui emprunte son nom à la Sérénissime Venise, dessert quatre stations sur la Saône, situées peu ou prou dans le même secteur que ce que prévoit le Sytral Mobilités, avec Vaise, Saint-Paul, quai des Célestins et Confluence. L'amplitude horaire est cependant bien moindre (13 h 30 à 18 h 50), avec seulement quatre rotations, et un fonctionnement partiel en dehors des deux mois estivaux, outre une fermeture annuelle du 1er janvier au 28 février. Coût du trajet : 5 €. Géré par la société Yachts de Lyon, le Vaporetto a transporté 1 700 000 personnes depuis 2012.

Au départ de la Confluence, les premiers passagers embarquent. Photo Progrès/Jean GARAVEL

Dans l'air du temps

Il y a les villes portuaires, où l'on se déplace en bateau tout naturellement. Le fameux ferry-boat (prononcer féri-bôate), à Marseille, traverse le port. Aux Sables-d'Olonne, une navette permet d'accéder au quartier de la Chaume. A Toulon, le bateau rejoint Saint-Mandrier, distant de 14 km par la route. Idem entre Sainte-Maxime et Saint-Tropez, alors qu'il faut parfois rouler deux heures pour avaler les 22 km en voiture.

Mais on se souvient, tout à coup, que les fleuves sont aussi des voies de circulation. Bordeaux en a fait l'expérience sur la Garonne, tandis que Paris se prépare, à partir de 2024, à faire voguer sur la Seine, sur plus de 50 km, des bateaux pour rallier plusieurs villes de banlieue, avec la promesse que chacun aura une place assise et un dispositif pour pouvoir télétravailler à bord.

LYON

Lesté de sable, le convoi fluvial XXL est passé sous le pont Kitchener

Un cristallisoir au diamètre hors norme destiné à un groupe de chimie du Jura, et transporté par voie fluviale depuis Fos-sur-Mer, a atteint le pont Kitchener à Lyon ce mardi. Le passage de l'ouvrage, à la hauteur inférieure à celle du chargement, était scruté de près.

L'impressionnant chargement est passé ce mardi matin sur la Saône, après avoir remonté le Rhône depuis Fos-sur-Mer.
Photo Progrès/Richard MOUILLAUD

L'étape était annoncée comme ardue, au vu du gabarit du chargement mais la barge transportant un cristallisoir de plus de 8 m de diamètre et 18 m de long est passée sans anicroche sous le pont Kitchener, à Lyon, ce mardi matin. Pour rappel, ce convoi hors norme arrivé de Shanghai début décembre ne pouvait pas passer par la route au vu de sa hauteur. Ne restait que la voie fluviale.

Une marge minime pour passer sous le pont

Conçu par le groupe d'ingénierie France Evaporation (Nord), ce cristallisoir en titane de dernière génération, accompagné de deux autres colis un peu plus petits, est destiné à la production de chlorure de sodium pour la fabrication de chlorate de soude. Le client final, un groupe de chimie, est installé dans le Jura. Parti de Fos-sur-Mer samedi, le convoi a remonté le Rhône avant de s'engager sur la Saône. Il doit arriver à Chalon-sur-Saône jeudi, avant de terminer son parcours par la route en convoi exceptionnel, une autre étape délicate qui nécessitera la levée de centaines de câbles, dont certains à très haute tension. Mais avant d'entrer dans cette dernière ligne droite, le colis géant, décrit par Sébastien Dehay, chef de projet chez France Evaporation, comme « gros mais léger » avec ses 70 tonnes, devait passer le pont Kitchener, qui apparaissait comme un obstacle technique majeur avec ses 6 mètres de hauteur libre.

Préparée en amont, l'opération a nécessité 1 300 tonnes de sable pour le ballast, tandis que de l'eau a été pompée en paroi de cale. Cette opération d'équilibrage du navire a permis de passer sous le pont avec une marge minime « de 20-30 cm », a encore évalué Sébastien Dehay. Avec 3,50 m de tirant d'eau, qui correspond à la hauteur de la partie immergée du bateau, le passage s'est déroulé sans problème.

Valérie BRUNO

Trottinettes en libre-service : ce qui va changer

Les opérateurs de trottinettes électriques en libre-service Tier et Dott ont été officiellement reconduits pour quatre ans. Photo Progrès/Romain ETHUIN

Ce mercredi après-midi, la Ville de Lyon a révélé le nom des deux opérateurs retenus pour les quatre prochaines années : Dott et Tier. Les deux acteurs, déjà présents depuis 2019, ont dû multiplier les gages de sécurité et de durabilité. Tour d'horizon des nouveautés.

Bis repetita. À l'issue de quatre mois d'examen sur l'appel à projets lancé par la Ville de Lyon pour désigner les prochains opérateurs de trottinettes électriques en libre-service, Dott et Tier ont finalement rempilé pour quatre ans. « Leurs candidatures étaient les plus qualitatives », a dit Valentin Lungenstrass (EELV), adjoint à la mobilité.

Parmi les quatre critères primordiaux, le respect de l'espace public. Les Verts ont donné le ton ce mois-ci en créant 24 nouvelles stations de stationnement dans les 1er et 4e arrondissements. « Une nouvelle cinquantaine doit suivre d'ici l'été », a promis l'élu EELV. Ajoutez à cela les arceaux mutualisés, et vous obtenez un stationnement « bientôt encadré dans toute la ville ».

1 Pas de facturation au feu rouge

Tier a d'ailleurs augmenté l'amende en cas de fraude, de 20 à 25 euros, et se dit prêt à bloquer les comptes au bout de deux avertissements. Autre nouveauté, déjà mise en place à Londres, le dispositif « Pas de panique ». « Le compteur du prix sera automatiquement arrêté dès lors que l'usager respecte les feux rouges et les priorités aux piétons », a indiqué le responsable local de la corporation allemande, Franck Guerniou.

2 Empêcher la circulation à deux

A partir du printemps 2024, Tier sortira sa toute nouvelle flotte équipée de son propre outil IOT, pour « Internet of Things » (*Internet des objets*). « Ce boîtier connecté détectera la conduite sur le trottoir et ralentira jusqu'à 5 km/h pour empêcher l'usager de continuer », poursuit-il. Même mesure pour limiter la circulation à deux sur une même trottinette, comme ce fut le cas lors du tragique accident d'Iris et Warren.

3 Un test de réactivité obligatoire en soirée

Au niveau sécurité, outre le maintien du contrôle de l'âge (réservé aux +18 ans) et le bridage à 20 km/h, un mode « débutant » limité à 15 km/h ainsi qu'un test de réactivité obligatoire les week-ends, entre 22 heures et six heures du matin, feront leur apparition. « Les trottinettes ne doivent en aucun cas être conduites en état d'ébriété », appuie Valentin Lungenstrass.

4 Recycler les batteries

La multinationale franco-néerlandaise Dott se veut quant à elle exemplaire sur le recyclage de ses batteries au lithium. « Elles seront systématiquement reconditionnées ou réutilisées lors d'une seconde vie », affirme Manon Pagniez, directrice régionale. Mais aussi sur la durabilité de ses 2 000 engins : jusqu'à sept ans. L'objectif étant de « permettre à la Ville d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone ».

5 Même tarifs (pour l'instant)

Question tarifs enfin, c'est toujours 1 euro le déblocage puis 0,24 euro la minute. Sans compter des réductions de -75 % pour les usagers TCL. Manon Pagniez annonce tout de même que la grille tarifaire de Dott « risque d'évoluer » prochainement.

Pour toutes ces raisons, Lyon s'est refusé à mettre un terme à cette activité. Et n'a pas non plus soumis ce choix aux citoyens, comme la mairie de Paris s'apprête à le faire. « Notre situation est bien différente et les perspectives offertes par ces deux acteurs sont intéressantes », justifie l'élu écologiste.

Romain ETHUIN

456 000 PASSAGERS UNIQUES

En 2022, la Ville a recensé 456 000 passagers uniques et 5 millions de trajets. Dott est monté à 60 000 utilisateurs réguliers par mois à son pic. C'est nettement plus que les 400 000 usagers uniques enregistrés en 2021. Et la cohabitation se passe mieux avec -46 % de piétons blessés par des trottinettes l'année dernière. Autant d'atouts qui font dire à Valentin Lungenstrass qu'il est « difficile de s'en passer ».

Des mesures incitatives pour le port du casque

Dott prévoit des tarifs dégressifs pour les usagers casqués. Photo Progrès/Romain ETHUIN

« Le port du casque ne sera pas obligatoire mais fera partie du volet incitatif » a dévoilé Valentin Lungenstrass, ce mercredi. Dott prévoit d'établir une tarification réduite pour les usagers casqués. « Il suffira de prendre un selfie », communique la directrice régionale, bien que le dispositif soit encore en cours de développement. Tier, quant à lui, promet de remettre gratuitement 4 000 casques aux futurs usagers de sa toute nouvelle école de la sécurité. Celle-ci doit enseigner les bases du Code de la route et de la prise en main de ses 2 000 trottinettes en libre-service.

Visites : sur les traces de l'histoire de la Presqu'île

Pour la visite de « De place en place, deux mille ans d'histoire », le groupe se retrouve place d'Ainay, devant l'entrée de la basilique Saint-Martin d'Ainay qui fera l'objet d'une visite guidée à part entière le 25 février prochain. Photo Progrès/Nadine MICHOLIN

Un temps suspendues avec la crise sanitaire, les balades gratuites orchestrées par le conseiller délégué au patrimoine Jean-Bernard Nuiry de la mairie du 2e ont la cote. Entre une heure et deux heures, un guide bénévole se met au service d'un public passionné d'histoire pour sillonner le territoire.

La Presqu'île regorge d'histoires de France avec un grand H, à chaque coin de rue, sur les pavés ou les places qui la composent.

Chantal Nogier, Marie-Laure Pierson, Bruno Lepine, Olivier Vellay, Olivier Girerd, Gérard Chauvy, Martine Dupalais et Alain Bedos sont autant de guides bénévoles qui embarquent les citoyens du 2e à travers une vingtaine de visites patrimoniales programmées cette année 2023. Sur inscriptions et réservées aux habitants du 2e, à raison de deux par mois, voire quatre pour le mois d'avril, ces visites qui cartonnent nous renvoient à un patrimoine très riche « qui est à la fois notre mémoire et notre avenir » comme l'a souligné le maire LR du 2e Pierre Oliver lors de ses vœux.

La place Carnot était sous les eaux au XVIIIe siècle

À l'heure où le projet d'implantation du mémorial de la Shoah en vis-à-vis du monument à la gloire de la République place Carnot va se concrétiser, ce mercredi 1er février à 14 h, un groupe d'une dizaine de seniors attend avec impatience devant les bassins la visite programmée « De place en place, deux mille ans d'histoire ».

Dans les pas du guide Bruno Lepine, journaliste, chacun va écouter anecdotes et faits historiques au travers cette balade patrimoniale qui sillonne les rues et les places du 2e.

De la place Carnot (1820) alors sous les eaux au XVIIIe siècle, à la place Antonin Poncet où il ne reste que le clocher, vestige de l'ancien Hôpital de la Charité (1617), en passant par la place Antoine Vollon, peintre axé sur les natures mortes, Bellecour et la statue du roi Louis XIV enveloppée d'une palissade en attendant sa rénovation, place Antoine Gailleton, chirurgien-major de l'Antiquaille, maire de Lyon en 1881 et créateur du bureau d'hygiène en 1890 et place Ampère dessinée durant la première moitié du XIXe siècle qui porte le nom d'André-Marie Ampère, célèbre mathématicien, physicien, chimiste.

Henri IV et Marie de Médicis ont séjourné à l'abbaye d'Ainay

Deux heures de balade où, entre pouvoir religieux et politique qui ont marqué la Presqu'île, berceau de la cité, l'évocation des célébrités, édifices et institutions nous rafraîchit la mémoire. Au sein de ce groupe de seniors attentifs, il y a cette habitante férue d'histoire qui renchérit le récit du guide, ce monsieur qui prend des notes sur un bout de papier, cette riveraine qui s'abreuve aussi dans les musées.

Impossible d'éviter Ainay et sa basilique sans parler d'Henri IV qui y séjourne pour son mariage à la Cathédrale Saint-Jean avec Marie de Medicis en décembre 1600. Un quartier qui s'étendait jusqu'aux Cordeliers, où le palais abbatial a reçu de nombreux rois de France.

Le guide évoque au gré des rues, le philosophe Auguste Comte qui a créé le positivisme, la dynastie des Condé, branche cadette de la maison de Bourbon, dont le Grand Condé cousin germain de Louis XIV et propriétaire du Château de Chantilly, le duc Augustin de Castries (rue de Castries), lieutenant général pour le roi des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais (1787), l'homme d'État, écrivain et scientifique américain Benjamin Franklin, connu pour son invention du paratonnerre. Et Lyon a bénéficié des premiers paratonnerres rue Henri IV !

Bien d'autres personnages célèbres jalonneront la balade. Sans oublier la pause devant le bâtiment de la mairie du 2e construit en 1875 pour la Compagnie des Fonderies et forges de Terrenoire et Bessèges par l'architecte Clair Tisseur. Cet écrivain qui a publié un dictionnaire du parler lyonnais, riche d'anecdotes et d'expressions oubliées et crée en 1879 l'Académie du Gourguillon.

Nadine MICHOLIN

Une vingtaine de visites programmées cette année

Jean-Bernard Nuiry, conseiller délégué au patrimoine se félicite de ces visites un temps suspendues en raison du Covid : « Nous avons un territoire très hétérogène de 31 000 habitants. connaître son histoire, c'est avoir plus de cohésions ».

Ainsi, 165 personnes se sont inscrites aux onze visites organisées en 2021 sur sept parcours. 375 personnes ont sillonné neuf parcours à travers 25 visites en 2022.

Cette année, 10 parcours sont programmés à travers une vingtaine de visites. Le choix est divers. Et comme de nombreux habitants ne sont jamais allés à Confluence, une promenade urbaine en Presqu'île Confluence avec Olivier Girerd aura lieu le 3 avril et le 13 mai.

Visites réservées aux habitants du 2e et réalisées par des guides bénévoles, 15 personnes maximum par groupe. Le calendrier des visites par thème : inscriptions gratuites sur le site de la maire2.lyon.fr